

Vers un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans la prise de décision

La stratégie du gouvernement pour atteindre un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans la prise de décision met en œuvre la déclaration gouvernementale en faveur d'une représentation équilibrée entre femmes et hommes au niveau de la prise de décision.

Pour la ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch, il s'agit d'une priorité du nouveau gouvernement qui engagera notamment des mesures contraignantes envers les conseils d'administration du secteur public et intensifiera sa démarche de sensibilisation et de persuasion envers les entreprises du secteur privé.

A qualifications égales et malgré leur présence croissante sur le marché de l'emploi, les femmes restent largement sous-représentées parmi les décisionnaires, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Ainsi, le nombre de femmes dans les conseils d'administrations ne dépasse pas, en moyenne, les 20%. Dans la fonction publique, alors que les femmes constituent en 2014 pratiquement la moitié du total de fonctionnaires de la carrière supérieure de l'Etat, seulement un quart occupe une fonction de direction.

Même constat au niveau des établissements publics ou des entreprises dans lesquelles l'Etat détient des parts. Une minorité de femmes sont membres dans les conseils d'administration des établissements publics et le changement s'opère que très lentement.

40% du sexe sous-représenté dans les conseils d'administration du secteur public d'ici 2019

Pour pouvoir respecter ses engagements politiques, le gouvernement s'est fixé l'objectif de 40% du sexe sous-représenté aux postes à responsabilité dans le secteur public jusqu'en 2019. Pour cet objectif ambitieux, de nouvelles procédures de nomination seront mises en œuvre : elles seront plus contraignantes, plus transparentes et permettront une analyse et une évaluation permanente du changement à mettre en place.

Dans le secteur privé, le gouvernement soutient activement la proposition de directive européenne en faveur des quotas légaux pour les sociétés cotées en bourse. En parallèle, la ministre de l'Égalité des chances entend notamment intensifier le programme des actions positives qui permet aux entreprises privées d'accélérer la mise en œuvre d'un meilleur équilibre entre hommes et femmes à tous les niveaux grâce à une démarche volontariste.

40% du sexe sous-représenté sur les listes électorales

La proportion des femmes dans la prise de décision politique se situe à un niveau légèrement supérieur à ceux du volet économique, mais reste minoritaire par rapport aux hommes. Le gouvernement se propose dès lors de modifier la législation sur le financement des partis politiques afin de garantir un pourcentage de 40% du sexe sous-représenté sur les listes de candidats à partir des prochaines élections législatives. Un système échelonné de sanctions est également prévu en cas de non-respect des quotas fixés.

Pour plus d'informations sur la stratégie du gouvernement : www.mega.public.lu

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances